

LE PUBLIC DISTRIBUTION SYSTEM : L'INTERVENTION DE L'ETAT INDIEN DANS LE MARCHE DES CEREALES

par Doryane KERMEL-TORRES
 Attachée de recherche - ORSTOM
 France

Les objectifs d'auto-suffisance, d'autonomie et de sécurité alimentaires ont représenté depuis une trentaine d'années une préoccupation majeure des dirigeants indiens. Les progrès accomplis ont permis à l'Inde d'écarter le spectre des famines qui ont hanté son histoire, mais 40 % de sa population souffre encore de malnutrition. La croissance de la production agricole a été maintes fois qualifiée de spectaculaire et l'originalité de l'intervention gouvernementale a été d'utiliser un système de distribution alimentaire publique -Public Distribution System, P.D.S.- pour stimuler la production interne. L'analyse suivante s'attache davantage à l'outil d'intervention orienté vers la stimulation des productions mais inclut également certains des aspects déterminants de la distribution alimentaire.

I - "REVOLUTION VERTE" et PUBLIC DISTRIBUTION SYSTEM : L'INTERPENETRATION de la POLITIQUE AGRICOLE et de la POLITIQUE ALIMENTAIRE

Le programme sélectif d'intensification de l'agriculture, "Intensive Agricultural District Programme", a consisté à mettre en oeuvre en 1960 dans les districts les plus riches et les plus prometteurs, un programme technico-agronomique destiné à améliorer les rendements et à accroître la production agricole. Le "package deal" (engrais, pesticides) devait s'enrichir à partir de 1965-66 des variétés à haut rendement de blé et de riz, nécessitant le recours massif aux intrants et un surcroît d'irrigation. Cette transformation des techniques de l'agriculture traditionnelle fut baptisée par la suite "Révolution Verte".

La mise en oeuvre de ce programme répondait à l'objectif d'amélioration de la situation alimentaire et de l'auto-suffisance nationale par l'accroissement de la production interne. La politique alimentaire de l'Inde indépendante s'exerçait depuis plusieurs années par le biais du Public Distribution System (P.D.S.).

Conçu dans un contexte de famine et de pénuries, son rôle initial était d'harmoniser, au niveau des groupes sociaux et des régions, la demande effective en grains alimentaires avec la disponibilité. Après le décontrôle général de 1954, il devait agir comme un mécanisme d'approvisionnement fixe couvrant certains groupes dans le cadre d'un double marché, en les protégeant des spéculations du marché libre, i.e des fluctuations

de prix et d'approvisionnement. Sur un plan politique, il peut représenter un indicateur important de la manière dont les gouvernements cherchent à altérer les distorsions de mécanisme du marché. Le P.D.S. est une partie importante des mesures visant à réduire les disparités spatiales et socio-économiques : l'Etat indien a aussi utilisé périodiquement des opérations de rationnement dans des aires sélectionnées, des restrictions sur les mouvements privés de grains alimentaires entre les Etats Il s'avère que les catégories "les plus vulnérables de la population" - qui d'ailleurs n'ont jamais été définies - ne représentent pas la cible centrale du P.D.S. et qu'il s'adresse aux catégories de revenus moyens et essentiellement urbains mais en tout état de cause à une population solvable.

La spécificité initiale attribuée au P.D.S. a été enrichie avec la révolution verte et ses prémisses d'augmentation de la production agricole. A partir de 1967-68, le P.D.S. devenait l'outil essentiel de la politique de croissance agricole, de par la nécessité d'encourager le secteur agricole à s'engager dans une "révolution" coûteuse. L'objectif était de concrétiser d'une manière efficace la politique de soutien gouvernemental aux producteurs susceptibles de porter au maximum leur production par l'adoption de la nouvelle technologie, mis à leur disposition par différents programmes. Le P.D.S. permettait d'assurer l'efficacité de la politique des prix favorable aux producteurs par l'intervention directe du gouvernement sur le marché des céréales, sous la forme d'achats commerciaux et de la constitution des stocks tampons.

Le glissement dans les orientations données au P.D.S. reflète l'évolution de la perception par l'Etat indien du risque et de la sécurité alimentaires comme des priorités qu'il estime bon d'adopter. Jusqu'à la moitié des années 60, c'est le souci de la pénurie alimentaire et de ses répercussions pour le consommateur qui prime, se traduisant par la structuration progressive des ventes alimentaires à des prix raisonnables et stables, et par un recours massif aux importations. L'opportunité fournie par la Révolution Verte d'accroître la production interne et d'atteindre l'autonomie alimentaire, entraîne la prise de conscience chez les gouvernants d'une politique de contrôle des marchés et des prix par le biais de l'intervention publique, tout en préservant les intérêts des consommateurs de la classe moyenne et en maintenant des gardes fous pour la sécurité alimentaire globale. Tout cela au prix de sévères tensions sur l'assiette budgétaire. Héritage incontestable des pénuries alimentaires passées, la défiance vis-à-vis du commerce privé et des intermédiaires est un trait permanent de la régulation par l'Etat du marché des céréales, quelle que soit sa cible. La politique des prix agricoles, le renforcement institutionnel d'intervention avaient pour objectif commun de limiter la faculté des intermédiaires de compromettre l'essor de la Révolution Verte par des prix aux producteurs déprimés en période de fortes productions ou de pénaliser les consommateurs moyens par des prix prohibitifs en période de faibles productions.

Fruit de l'effet conjugué de la Révolution Verte et de la politique d'intervention directe sur le marché des céréales est la hausse spectaculaire de la production céréalière qui a doublé en 1966-67, 66 millions de tonnes, et en 1981-82, 122 millions de tonnes (cf aussi tableau 1 en annexe). Aspect bien connu de la Révolution Verte, l'essor de la production céréalière par la diffusion de variétés à haut rendement a concerné le blé et le riz, et à l'intérieur de cette catégorie, le blé surtout. Pour la même période, la production de blé a crû de plus de 230 %, celle du

riz de 76 %. La production des autres céréales (1) n'a augmenté que de 26 %, sous le double effet de la stagnation des rendements et de la régression des superficies.

Une politique de prix indicatifs semble avoir été adoptée pour ces céréales, comme pour le blé, à partir de 1965-66. Il apparaît que cette mesure -au demeurant peu adaptée puisque leur prix augmentait sous l'effet de la baisse de leur disponibilité- ne soit pas accompagnée d'une grande préoccupation de la part du Gouvernement Central de les inclure dans le système public de régulation des marchés. Les volumes de ces "céréales inférieures" achetés puis injectés dans le P.D.S. ont stagné de 1952 à 1983 et leur part dans ses achats et ses ventes a fortement régressé (cf tableau 2). Ceci démontre qu'une politique de prix incitatifs n'est pas dans tous les cas suffisante pour pallier le retard technologique et par conséquent susceptible d'empêcher le développement différenciel des cultures, celui des disparités régionales comme socio-économiques induit par le schéma de la Révolution Verte.

II - Le PUBLIC DISTRIBUTION SYSTEM COMME INSTRUMENT DE STIMULATION de la CROISSANCE AGRICOLE

La politique gouvernementale de contrôle des marchés et des prix du blé et du riz consiste à acheter à prix garantis une partie des productions -le "procurement"-, à les vendre à des prix stables et inférieurs à ceux du marché libre dans des boutiques agréées et à constituer des stocks tampons -"buffer stocks"-.

II.1 - Le fonctionnement du P.D.S.

Au niveau du gouvernement central, la Food Corporation of India (F.C.I.) a été créée en 1965 pour intervenir sur le marché des "grains alimentaires" par des achats commerciaux, et concrétiser la politique des prix. Elle est également chargée de la politique alimentaire et de stimuler la production agricole (2). Elle n'a aucun pouvoir d'influer sur les prix et d'ajuster son prix d'intervention à l'état du marché. Elle doit de plus, fonctionner dans le canevas des relations entre gouvernement central et gouvernement des Etats. Ces derniers aussi interviennent, au moyen des Supply et Food Departments, sur le marché des céréales de leurs territoires propres et ils doivent autoriser la F.C.I. à y faire des achats directs, dans le cas des états fortement excédentaires -Punjab, Haryana- et dans celui des états marginalement excédentaires réserver à la F.C.I., une part de leurs achats, après avoir estimé leurs besoins. Les années où l'offre est abondante et où le prix d'achat gouvernemental correspond à un prix de soutien, comme dans la deuxième moitié des années 70, les approvisionnements de la F.C.I. pour constituer la réserve centrale ne posent pas de problèmes majeurs. Mais, depuis sa création, la F.C.I. s'est souvent heurtée à des difficultés de coopération avec les états qui ont amené le Gouvernement Central à utiliser ou à faire utiliser épisodiquement des méthodes d'achat forcées au niveau des producteurs et à exercer des pressions au niveau des gouvernements pour qu'ils partagent leur surplus dans l'intérêt national. Dans certains états, les départements spécialisés sont les agents de la F.C.I. La F.C.I. a aussi la charge du transport et du stockage des céréales.

a) - Les achats internes ("procurements")

Le rapport du volume acheté au surplus commercialisé -qui peut être raisonnablement estimé à 30 % des récoltes- constitue un bon indicateur de la part du marché des céréales prise par les agences publiques. De 1951 à 1965, la proportion de leurs achats représente 6,7 % du volume commercialisé, pour atteindre 25,7 % de 1965 à 1977 et un peu plus de 30 % de 1978 à 1983. La structuration de l'intervention gouvernementale liée aux effets de l'extension de la Révolution Verte a porté ses fruits. La part des achats directs de la F.C.I. oscille ces dernières années entre 30 et 40 % des achats publics totaux.

D'une manière générale, les achats du P.D.S. dans les états excédentaires se font, ces dernières années, grâce à des opérations de soutien des prix, et éventuellement pour le blé par des prélèvements imposés aux commerçants privés, pour le riz par des prélèvements sur les installations de décortiquage. Les autres céréales sont achetées en infimes quantités dans quelques états par un prix de soutien. La viabilité du "procurement" repose sur deux Etats, le Punjab et l'Haryana, qui représentent à eux seuls plus de 50 % des volumes de blé et de riz achetés.

Leur composition est à base de blé et de riz, le reste de céréales "inférieures", en très nette et constante régression après la "Révolution Verte" (cf tableau 2). Jusqu'à la fin des années 60, la proportion de riz est prédominante, traduisant une certaine détérioration de la position des producteurs de riz comparativement à celle des producteurs de blé : les achats reposaient davantage à cette époque sur des prélèvements imposés aux producteurs. Pendant cette région, la couverture du P.D.S. en blé est aussi largement assurée par les importations. Les achats internes de blé ont été multipliés par 3 à partir de 1968.

b) - les ventes ("issues")

A l'exception de certaines périodes et de certaines zones, le P.D.S. est distribué dans des boutiques -les Fair Price Shops (F.P.S.)- à des prix stables et inférieurs à ceux du marché libre, mais identiques pour tous les acheteurs. La philosophie initiale qui reposait sur un concept de distribution égalitaire et subventionnée par l'Etat de la disponibilité alimentaire -certains parlent de redistribution des revenus- ne s'est concrétisé, nous l'avons noté, par un approvisionnement dirigé uniquement vers les populations les plus pauvres. La question de la population-cible du P.D.S. est brûlante et au coeur du problème de la distribution alimentaire en Inde. La couverture réelle des F.P.S. en céréales est en outre très affaiblie en raison de leur fulgurante multiplication et de la faible augmentation relative des volumes mis à leur disposition, malgré la croissance des ventes totales par P.D.S. (cf tableau 3).

La comparaison des volumes des ventes par rapport à ceux des achats révèle que pour toute la période 1951-1977, près de la moitié des ventes ne pouvait être assurée par les achats internes (cf tableau 3). Elle provenait d'importations -essentiellement dans le cadre du PL 480 de 1956 à 1976- pour maintenir la disponibilité alimentaire par le biais du P.D.S., de 1951 à 1966 surtout, et pour constituer les stocks tampons. A partir de 1966, le P.D.S. repose davantage sur les achats intérieurs, bien que le volume des importations enregistre une légère hausse.

De 1978 à 1983, le système de distribution fonctionne presque exclusivement grâce au mécanisme des achats internes. Les importations ont repris en 1981 à un rythme modéré pour renflouer les stocks entamés par la crise agricole de 1979-80. Sur toute la période 1951-1983, les importations sont composées de blé à plus de 80 %, de riz et d'autres céréales à 10 % chacun.

c - Les stocks tampons ("buffer-stocks")

La constitution des stocks tampons répond à des préoccupations diverses. La différence faite entre les stocks tampons -que l'on peut qualifier de stocks de sécurité- et les stocks opérationnels -qui sont les stocks destinés à assurer les distributions publiques entre deux récoltes- est purement conceptuelle. Il apparaît que la constitution des stocks tampons répondait initialement au souci de disposer de réserves capables de pallier un effondrement de la disponibilité alimentaire à la suite des récoltes insuffisantes -donc d'éviter les mouvements de famine-. Il s'agissait de maintenir une réserve de grains qui, ajoutés aux stocks opérationnels du P.D.S., régulerait en périodes critiques la disponibilité alimentaire et les prix.

A cet objectif, s'est greffée, au milieu des années 60, une fonction vitale pour la réussite de la "Révolution Verte" de soutien de stabilisation des prix aux producteurs engagés dans l'intensification agricole. Les stocks tampons devenaient un support d'importance pour la politique agricole. Sur un plan politique, les opérations de stocks tampons traduisent la capacité d'un état à intervenir dans un court délai sur le marché alimentaire.

Les promesses de la Révolution Verte incitent le gouvernement à construire des stocks avec les grains nationaux -surtout le blé-, bien que, nous l'avons noté, les importations ont joué un rôle d'importance -15 millions de tonnes- soit plus du double de ceux de l'année précédente. Début 1985, le volume des stocks est estimé à plus de 25 millions de tonnes. La question des stocks est sujet à débat en Inde qui constitue à déterminer le volume pertinent à maintenir au titre de la sécurité alimentaire nationale. Il apparaît, en tout état de cause, que leur importance actuelle révèle dans une certaine mesure, le déséquilibre qui existe entre une offre, certes en croissance, mais qui exige un prix stimulant élevé, et une demande en croissance mais qui n'a pas les moyens de répondre à cette offre.

II.2 - La politique des prix agricoles

La politique des prix agricoles adoptée au milieu des années 60, avait pour objectif de fournir une incitation aux producteurs pour adopter la technologie "améliorée" et pour augmenter au maximum leur production, en utilisant toutes les ressources -technologies, agraires,- possibles. A cela, s'ajoutait l'objectif psychologique de rassurer les producteurs sur la stabilité à long terme des prix de leurs récoltes. Instituée en 1965 pour faire des recommandations sur le niveau des prix à pratiquer pour les achats publics internes des variétés/grades de céréales de base, l'Agricultural Prices Commission (A.P.C.) tient compte de plusieurs facteurs : les coûts de production - le "coût C" incluant la valeur du travail familial, la valeur locative de la terre, les intérêts sur le capital fixe, ...-; la tendance des prix entre les états, la stabilité générale des prix. L'approche suivie n'intègre cependant pas tous les critères à

fois, et certains prennent plus d'importance que d'autres, à certaines périodes.

La fixation finale des prix d'achat revient au Gouvernement Central qui tient compte des prix recommandés par l'A.P.C. et des conditions de production et de politiques propres aux états (cf tableau 4). Les prix d'intervention diffèrent selon les états et ils sont généralement supérieurs aux prix recommandés sous l'influence des groupes de pression agrariens et des objectifs sur les volumes à acheter, en particulier lors de récoltes médiocres.

En 1965, un prix minimum de soutien pour le blé et le riz était annoncé avant les semailles : celui-ci se révélant inférieur au prix d'achat pratiqué et la confiance étant établie chez les producteurs, seul ce dernier est désormais annoncé toujours à la même époque.

Sans analyser ici les différents impacts de la politique des prix sur la production, le niveau des prix d'achat gouvernementaux par rapport aux coûts de production peut présenter un indicateur intéressant. Dans les années 50 et 60, le prix d'achat gouvernemental est inférieur aux coûts de production de blé et de riz. La tendance se renverse au début des années 70, mais l'écart demeure plus faible dans le cas du riz, et plus particulièrement pour les régions du Sud et du Bengale. Le ratio semble plus favorable aux producteurs de blé.

Il apparaît que le prix d'achat gouvernemental suit avec retard la tendance des prix du marché libre mais en cas de baisse de ce dernier, il reste constant ou en très légère hausse.

Un des problèmes-clés de la politique des prix nécessaires à l'accomplissement des objectifs du P.D.S. réside dans la conciliation des intérêts de certains producteurs -hauts prix indicatifs- avec ceux de la classe moyenne des consommateurs dont les possibilités financières sont en deçà des coûts économiques. La différence entre ces derniers et les prix de vente aux consommateurs est assurée par les subventions à la consommation (cf tableau 5). Jusqu'en 1977, alors que le blé national était fortement subventionné, le riz dégageait un profit net. Ce qui conduisait à des transferts de revenus implicites en faveur des producteurs et des régions à blé, et à subventionner les consommateurs de blé au détriment des consommateurs de riz. Depuis, blé et riz sont subventionnés et l'écart entre les deux diminue.

Pour conclure cette rapide présentation de l'intervention de l'Etat indien sur l'organisation du marché des céréales, reportons ici quelques points d'interrogation qui alimentent le débat indien dans ce domaine. La dualité de la mission du P.D.S. -vis-à-vis du consommateur et du producteur- est pour certains, une source trop importante de contradictions qui appelle à une reconsidération de son rôle, en tenant compte du poids financier de la politique des prix et de la gestion des stocks pour lesquels se pose la question de son autonomie par rapport au P.D.S. Un autre sujet de préoccupation porte sur la signification réelle de la faible augmentation de la production agricole depuis la fin des années 70 : s'agit-il d'un tassement normal dû à l'impossibilité de maintenir le même taux de croissance qu'au début de la Révolution Verte ? aux goulots d'étranglement que représente la situation foncière dans certains états ? à la politique

des prix, qui, pour certains, n'est plus depuis ces dernières années suffisamment incitative surtout face aux hausses du prix des engrais ? Tout ceci touche de près à la sécurité alimentaire de l'Inde qui est toujours un point sensible.

-
- (1) Les grains alimentaires regroupent en Inde les céréales et les légumineuses (pois, lentilles, dal..). Une autre classification statistique distingue les céréales "supérieures" (blé et riz) des céréales "inférieures ou ordinaires" (toutes les autres céréales, millet, sorgho, maïs).
 - (2) La F.C.I. est en particulier le principal distributeur des engrais importés. A noter également que la couverture du P.D.S. a été élargie à d'autres produits de base (sucre, huiles végétales, combustible...).

Tableau 1 : Taux composés de croissance annuelle de la population, de la production et de la disponibilité nette en grains alimentaires 1950-51 à 1976-77 - 1976-77 à 1982-83

Période	Population	Production de					Disponibilité nette en grains alimentaires*
		Riz	Blé	Céréales	Légumes protéagineux	Grains alimentaires	
1950-51 à 1960-61	2.0	4.6	4.9	4.3	3.3	4.1	3.7
1960-61 à 1970-71	2.2	2.0	8.1	3.3	- 0.7	2.8	2.2
1970-71 à 1976-77	2.1	- 0.1	3.3	0.5	- 0.7	0.4	0.8
1950-51 à 1976-77	2.1	2.5	5.7	3.0	0.8	2.7	2.5
1976-77 à 1982-83	2	1.5	5.6	2.3	0.3	2.1	2

* Disponibilité : Production nette + Importations nettes + Changements dans les stocks gouvernementaux.

Sources : 1950 à 1977 : SPITZ "Food Systems and Society in India"
1976 à 1983 : DIRECTORATE OF ECONOMICS AND STATISTICS "Bulletin on Food Statistics. 1982-1984".

Tableau 2 : Composition des achats internes du PDS

en %

Période	Riz	Blé	Autres grains
1952 à 1967	70,5 %	11 %	18,5 %
1968 à 1983	47 %	51 %	2 %

Sources : CHOPRA "Evolution on Food Policy in India".
DIRECTORATE OF ECONOMICS AND STATISTICS "Bulletin on Food Statistics. 1982-1984".

Tableau 3 : Part des importations et des achats internes dans le Public Distribution System

Période	Importations nettes (millions de tonnes)	Achats internes (millions de t)	Ventes du PDS (millions de t)	Changements dans les stocks (millions de t)	Importations nettes/ventes (en %)	Achats internes/ventes (en %)
1951-1965	54,64	22,15	74,68	1,34	73,2	29,6
1966-1977	56,15	91,31	128,37	15,37	43,7	71,1
1951-1977	110,79	113,46	203,05	16,71	54,6	55,9
1978-1983	5,1	80	80,8	20,5	6,3	99

Sources : 1951-1977 : SPITZ "Food Systems and Society in India".

1978-1983 : DIRECTORATE OF ECONOMICS AND STATISTICS "Bulletin on Food Statistics. 1982-1984".

Tableau 4 : Marge du prix d'achat pratiqué par les gouvernements de certains Etats sur le prix recommandé par l'A.P.C.

	Blé (Moyenne sur 11 ans. 1966-67 à 1976-77)	Riz (Moyenne sur 12 ans. 1964-65 à 1975-76)
Andhra Pradesh	-	3
Assam	-	8
Bihar	7	12
Gujarat	3	-
Haryana	9	4
Madhya Pradesh	4	5
Orissa	-	4
Punjab	6	5
Uttar Pradesh	8	4

Source : KRISHNA-RAYCHAUDURI "Some aspects of wheat and rice price policy in India".

**Tableau 5 : Montant des subventions à la consommation
accordées par le gouvernement
(roupies/tonne)**

Année	Riz		Blé	
	Importé	National	Importé	National
1973-1974	388,2	(-) 19,5	587,1	165,9
1974-1975	276,6	(-) 53,7	583,3	16,9
1975-1976	886,1	(-) 81,5	408,2	107,4
1976-1977	-	(-) 73,2	420,5	116,8
1977-1978	pas d'importation	92,1	pas d'importation	316,3
1978-1979	"	190,6	"	327,2
1979-1980	"	177,1	"	281,4
1980-1981	"	340,3	-	402,0
1983-1984	-	408,3	-	307,2

- données non disponibles (-) indique un gain net

Source : GEORGE "Some aspects of Public Distribution of Foodgrains in India".
SPITZ, Vol. II, p. 374.

**Tableau 6 : Subventions totales des grains alimentaires
(en millions de Roupies)**

	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79
1. Blé	2 109	1 453	2 440	2 535
2. Riz	(-) 14	30	227	410
3. Total de la subvention au consommateur (tous grains alimentaires)	2 210	1 625	2 999	2 954
4. Subvention à la maintenance des stocks	765	2 925	2 630	2 627
5. Total des subventions (chiffres ajustés)	2 977	4 521	5 639	5 607

(-) indique un gain net

Source : KAHN-LON-TYAGI "Agricultural Price Policy in India".

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- ACHARYA K.C.S. - 1983 - "Food Security of India. Evolution of the Buffer Stocking Policy and its Evaluation".
New Delhi, Concept Publishing Co, 285 p.
- BATHIA B.M. - 1983 - "A Study in India's Food Policy"
Kuala Lumpur, Asian and Pacific Development Center, 129 p.
- BIRLA INSTITUTE OF SCIENTIFIC RESEARCH. ECONOMIC RESEARCH DIVISION NEW DELHI
- 1980 - "State in Foodgrain Trade in India. A Study of Policies and Practices of Public Distribution System".
New Delhi, Vision Books, 104 p.
- CHOPRA R.N. - 1981 - "Evolution of Food Policy in India".
New Delhi, Macmillan India Limited, 329 p.
- GEORGE P.S. - 1984 - "Some Aspects of Public Distribution of Foodgrains in India".
In : Economic and Political Weekly, vol. XIX, n° 39, September 29, pp. A 106 - A 110.
- KAHLON A.S. - TYAGI D.S.
- 1983 - "Agricultural Price Policy in India".
New Delhi, Allied Publishers, 510 p.
- KRISHNA R. - RAYCHAUDHURI G.S.
- 1980 - "Some Aspects of Wheat and Rice Price Policy in India".
Washington, World Bank, Staff Working Paper n° 381, 62 p.
- SPITZ P. - 1983 - "Food Systems and Society in India : A Draft Interim Report".
Genève, UNRISD, 2 volumes, 393 p., multigr.
- DIRECTORATE OF ECONOMICS AND STATISTICS. MINISTRY OF AGRICULTURE. GOVERNMENT OF INDIA
- 1984 - "Bulletin on Food Statistics - 1982-1984".

Kermel Torrès Doryane. (1986)

Le public distribution system : l'intervention de l'Etat indien dans le marché des céréales

In : Les expériences nationales d'organisation des marchés des céréales

Cahiers du CENECA, 75-86. Colloque International : les Expériences Nationales d'Organisation des Marchés des Céréales, Paris (FRA), 1986/03/11-12. ISSN 0395-8167